

MAIRIE de la Gare

ARRONDISSEMENT de Coulons

Du huit août an mil huit cent trente-huit à dix heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'Henri Jules Barthélémy

né à la Gare le premier du courant à deux heures du matin fils de François Louis Barthélémy
profession d'agriculteur âgé de quarant-quatre ans, domicilié à la Gare et de Marie Françoise Miché

agée de quarante-cinq ans, domiciliée à la Gare, Henri & Agnès

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le père François Louis Barthélémy père de l'enfantagé de quarant-quatre ans, profession d'agriculteur
domicilié à la GarePremier témoin, Jean Louis Pignora âgé de quarant-cinq ans,
profession d'agriculteur domicilié à la GareSecond témoin, Joseph Barthélémy fils âgé de trente-quatre ans,
profession d'agriculteur domicilié à la Gare

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean Louis Pignora remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, et ce en présence de plusieurs autres personnes.

Pignora

Agnes

MAIRIE de la Gare

ARRONDISSEMENT de Coulons

Du sept août an mil huit cent trente-huit à dix heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'Henri Louis Simon

né à la Gare le cinq du courant à deux heures du matin fils de Henri Louis Simon
profession d'agriculteur âgé de quarant-cinq ans, domicilié à la Gare et de Marie Magdalaine Collette Richard

agée de quarant-cinq ans, domiciliée à la Gare, Henri & Agnès

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le père Henri Louis Simon père de l'enfant
agé de quarant-cinq ans, profession d'agriculteur
domicilié à la GarePremier témoin, Jean Louis Pignora âgé de quarant-cinq ans,
profession d'agriculteur domicilié à la GareSecond témoin, Jean Baptiste Francis Courcel âgé de vingt-deux ans,
profession d'agriculteur domicilié à la Gare

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean Louis Pignora remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, et ce en présence de plusieurs autres personnes.

Pignora

Courcel

Agnes



MAIRIE de la Gare

ARRONDISSEMENT de Coulons

Du huit août an mil huit cent trente-huit à dix heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'Henri Louis Simon

né à la Gare le cinq du courant à deux heures du matin fils de Henri Louis Simon
profession d'agriculteur âgé de quarant-cinq ans, domicilié à la Gare et de Marie Magdalaine Collette Richard

agée de quarant-cinq ans, domiciliée à la Gare, Henri & Agnès

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le père Henri Louis Simon père de l'enfant
agé de quarant-cinq ans, profession d'agriculteur
domicilié à la GarePremier témoin, Jean Louis Pignora âgé de quarant-cinq ans,
profession d'agriculteur domicilié à la GareSecond témoin, Jean Baptiste Francis Courcel âgé de vingt-deux ans,
profession d'agriculteur domicilié à la Gare

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean Louis Pignora remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, et ce en présence de plusieurs autres personnes.

Pignora

Courcel

MAIRIE de la Gare

ARRONDISSEMENT de Coulons

Du cinq août an mil huit cent trente-huit à dix heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'Henri Louis Simon

né à la Gare le cinq du courant à deux heures du matin fils de Henri Louis Simon
profession d'agriculteur âgé de quarant-cinq ans, domicilié à la Gare et de Marie Magdalaine Collette Richard

agée de quarant-cinq ans, domiciliée à la Gare, Henri & Agnès

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le père Henri Louis Simon père de l'enfant
agé de quarant-cinq ans, profession d'agriculteur
domicilié à la GarePremier témoin, Jean Louis Pignora âgé de quarant-cinq ans,
profession d'agriculteur domicilié à la GareSecond témoin, Jean Baptiste Francis Courcel âgé de vingt-deux ans,
profession d'agriculteur domicilié à la Gare

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean Louis Pignora remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, et ce en présence de plusieurs autres personnes.

Pignora

Courcel

Agnes